



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies cardio-vasculaires

Question écrite n° 75174

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les femmes dans le cadre de la reconnaissance de leurs maladies cardio-vasculaires. Une étude, publiée à l'occasion du congrès de cardiologie qui s'est tenue à Stockholm et qui porte sur 3 779 patients originaires de 32 pays, souligne que les femmes qui se plaignent de douleurs au niveau de la cage thoracique sont moins bien considérées que les hommes. Cela se traduit par un manque d'examen clinique voire, plus grave, d'une absence de thérapies permettant de prolonger leur espérance de vie. Sachant que ces maladies frappent 55 % des femmes en Europe contre 45 % des hommes et qu'elles représentent la première cause de mortalité des femmes sur notre continent, il souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75174

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 2005, page 9378